

Le 18 Août 2021

Courrier Recommandé avec
Accusé de réception

Monsieur Xavier PIECHACZYK
Président du Directoire
Réseau de Transport de l'électricité
Immeuble Window
7, Place du Dôme
92073 La Défense cedex

Objet : Équilibre Production/consommation

Monsieur le Président,

Par mes courriers en date du 6 avril et du 3 juin 2021, j'attirais votre attention sur les risques encourus sur la stabilité du réseau du fait du manque de marges de sécurité suffisantes entre capacité de production et prévision de consommation. Les commentaires que vous m'avez fait parvenir en date du 27 avril ne peuvent suffire à apaiser les inquiétudes manifestées, une analyse des données actuellement disponibles conduisant à renforcer le caractère critique de la situation.

Pour mémoire, l'article L321-10 du code de l'Énergie stipule que « *Le gestionnaire du réseau public de transport assure à tout instant l'équilibre des flux d'électricité sur le réseau ainsi que la sécurité, la sûreté et l'efficacité de ce réseau* ». Il appartient donc à RTE d'alerter les Autorités sur les risques réels d'insuffisance d'approvisionnement, voire même de suggérer les mesures appropriées pour restaurer la sécurité du réseau. A défaut, la responsabilité de RTE serait gravement mise en cause.

Pour illustrer le caractère critique de la situation, je me permets de rappeler quelques chiffres, bien connus de vos services :

- La puissance appelée en pointe hivernale peut atteindre 100 GWe
- La totalité des moyens pilotables, y compris un apport de 15 GWe des installations hydrauliques devrait représenter 75,8 GWe en novembre-décembre 2021 et 77,8 GWe en janvier 2022. Plus vraisemblablement, compte tenu des indisponibilités possibles, seuls 72 GWe seront disponibles fin 2021 et 74 GWe en janvier 2022.
- La prévision de production éolienne ne peut être que marginale, vu son caractère aléatoire. D'ailleurs, les chroniques 2020 font état d'une production qui, à cette période de l'année, plafonne à quelques pour cent de la puissance installée.

Le déficit de production lors de la pointe d'appel est donc de l'ordre de 15 à 20 GWe. Cette situation extrêmement critique pouvait être anticipée, ce qui justifiait l'alerte que je vous ai adressée par mes précédents courriers. Le constat actuel souligne combien la fermeture prématurée de Fessenheim constitue une faute, qui pourtant n'a provoqué aucune objection de la part de RTE.

Comment peut-on espérer compenser ce déficit de production de 15 ou 20 GWe? Pour une prévision fiable, et forts de l'expérience des années précédentes, il est exclu de s'appuyer sur la production éolienne ou photovoltaïque. L'importance du déficit peut être réduite pour partie grâce

à des conventions onéreuses avec des industriels acceptant d'interrompre leur activité momentanément, sans raisonnablement imaginer que cette approche permette d'effacer complètement le manque à produire. L'appel aux importations reste donc la seule option disponible pour répondre aux besoins des usagers français.

Or, là encore, l'expérience montre que l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Belgique et la Suisse sont structurellement déficitaires en hiver. La situation en Allemagne va fortement se dégrader dès cette année avec l'arrêt programmé à court terme de 8 GWe nucléaires (dont 4 GWe dès la fin 2021) et la volonté affichée -et parfaitement légitime- d'accélérer le rythme de mise à l'arrêt des centrales au charbon. En cas d'une vague de froid touchant le continent européen, aucun secours ne sera à attendre de nos amis allemands pour compenser notre déficit de production. Enfin, l'intention du gouvernement belge d'arrêter son parc nucléaire en 2025 ajoutera une contrainte forte, exposant l'Europe entière à un risque accru de blackout, étant entendu que la France, traditionnellement exportatrice, sera, elle aussi, en situation de pénurie.

L'Autorité de sûreté a souligné depuis longtemps et à plusieurs reprises la nécessité de disposer de marges suffisantes en termes de capacités de production pilotables pour pouvoir faire face aux aléas susceptibles d'affecter le planning d'arrêt des tranches nucléaires, aléas essentiellement dus à la pandémie pour la 2^{ème} année consécutive. Encore récemment, M. le Président de l'ASN a réclamé des marges supplémentaires cette année, lors de son intervention devant la Chambre haute. Apparemment, RTE reste sourd à toutes ces mises en garde, en dépit du rôle que lui confie le Code de l'Énergie qui devrait l'amener à alerter explicitement les Autorités compétentes sur les risques encourus.

D'une façon générale, les bilans prévisionnels élaborés par RTE s'avèrent trop optimistes, aussi bien sur la prévision de capacité de production pilotable que sur l'estimation de l'évolution de la consommation. Est-ce un choix délibéré pour éviter d'embarrasser l'exécutif qui rechigne à réviser la PPE et les projets de fermetures anticipées de tranches nucléaires ? Dans une perspective à plus long terme, j'attire votre attention sur les avis publiés récemment par l'Académie des Sciences et l'Académie des technologies, qui confirment une prévision de consommation en 2050 significativement supérieure à celle proposée par vos services.

J'espère, Monsieur le Président, vous avoir fait prendre la mesure de la gravité de la situation et fait prendre conscience de l'impérieuse nécessité d'agir. RTE est tenu, de par sa fonction, d'alerter les pouvoirs publics, et d'informer nos concitoyens sur les risques auxquels ils sont désormais exposés. Les experts de PNC-France sont disposés à travailler avec vos services pour élaborer des bilans prévisionnels réalistes, bilans qui remettront en cause inévitablement les fermetures de réacteurs prévus dans la PPE.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président



Bernard Accoyer